

Le peuple balaie des demandes de gauche et de droite

Autor(en): **Müller, Jürg**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **40 (2013)**

Heft 6

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-911734>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le peuple balaie des demandes de gauche et de droite

Le 24 novembre, l'initiative de gauche «1:12 – Pour des salaires équitables» a essuyé un refus net, mais celle de l'UDC sur les familles et la hausse du prix de la vignette autoroutière ont aussi été clairement rejetées.

Par Jürg Müller

Omnient essintur? Cerum am, am harum
Une campagne de votation agitée et un taux de participation élevé (plus de 53%): manifestement, les sujets des scrutins du 24 novembre ont fortement mobilisé les Suisses. Salaire et répartition, famille et fiscalité ainsi qu'augmentation de la vignette autoroutière, voilà des questions qui ne laissent presque personne indifférent. Néanmoins, aucun des trois projets n'a abouti.

L'initiative 1:12 des jeunes socialistes visait à ancrer dans la Constitution le principe selon lequel le salaire le plus haut devait être au maximum douze fois plus élevé que le salaire le plus bas au sein d'une même entreprise. Elle portait ainsi sur un sujet au goût du jour: la critique des salaires de plusieurs millions de certains grands patrons. Contrairement à l'initiative contre les rémunérations abusives en mars, cette attaque frontale aux salaires des diri-

geants a échoué, balayée par plus de 65% de non. Ses adversaires ont reconnu pendant la campagne que ces salaires de plusieurs millions n'étaient pas justifiés mais que l'initiative impliquait une intervention trop forte dans la liberté économique. Ce référendum a certes suscité un large débat sur l'égalité salariale mais, avec leur radicalisme, les initiants se sont tiré une balle dans le pied. La crainte de conséquences économiques négatives a provoqué l'échec de l'initiative. Mais le débat ne s'arrête pas là, la gauche a déjà en poche deux autres initiatives portant également sur des questions de répartition: celle sur les salaires minimaux et celle sur la fiscalité successorale.

Pas de déduction fiscale pour garder ses enfants

L'initiative sur les familles de l'Union démocratique du centre (UDC) a provoqué

pendant la campagne un débat agité sur les modèles familiaux. L'UDC voulait réduire l'imposition des familles gardant elles-mêmes leurs enfants. Demande justifiée, selon elle, car les parents mettant leurs enfants à la crèche peuvent bénéficier de déductions fiscales. Pour les opposants, c'était accorder une préférence fiscale à la famille «traditionnelle» dans laquelle la mère garde les enfants à la maison, n'ayant ainsi aucuns frais. Différentes voix ont mis en garde contre d'importantes pertes fiscales. Cette initiative populaire mâtinée de conservatisme a été rejetée par 58,5% des votants.

De manière plutôt inattendue, l'augmentation du prix de la vignette autoroutière de 40 à 100 francs par an n'a pas non plus trouvé grâce et a été refusée avec 60,5% de non. Ce rejet est dû avant tout au combat mené par deux camps pour des motifs différents contre le projet présenté par le Conseil fédéral et le Parlement. Les associations d'automobilistes et l'UDC ont fait valoir que le fisc ponctionnait déjà assez les automobilistes. Les Verts, les Vert'libéraux et une partie du PS ont combattu l'extension du réseau routier.

AUTRES OBJETS DE LA VOTATION POPULAIRE DU 9 FÉVRIER 2014

Projet FAIF pour le financement des chemins de fer

Les Suisses aiment leurs chemins de fer: en 2012, ils ont parcouru en moyenne 2274 kilomètres en train, soit plus que tout autre pays au monde. La Suisse ne cesse d'étoffer son offre de transports publics. Fin 2016, le tunnel de base du Saint-Gothard devrait être le plus long tunnel ferroviaire du monde jamais raccordé. Toutefois, l'entretien de cette infrastructure grandissante de même que les aménagements nécessaires ont un coût. La votation populaire au sujet du projet de financement et d'aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF) représente un nouveau jalon dans l'histoire des chemins de fer suisses.

L'exploitation et l'entretien du réseau ferré de même que son aménagement seront à l'avenir financés par un fonds unique, le Fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF). Les ressources actuelles du fonds temporaire FTP (redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations, impôt sur les huiles minérales, TVA) doivent être injectées dans le FIF permanent. A cela s'ajoutent de nouvelles sources de financement: relèvement des prix du sillon, augmentation du prix des billets et des abonnements, plafonnement de la défalcation des frais de transport à 3000 fr. dans l'impôt fédéral direct, contribution des cantons à hauteur de 500 millions de francs, hausse de la contribution de la Confédération et relèvement temporaire de la TVA d'un pour mille. FAIF devrait toucher 6,4 milliards de francs pour les travaux d'aménagement du réseau ferroviaire jusqu'en 2025. En contre-

partie, les routes seront moins frappées par l'impôt; une partie de l'impôt sur les huiles minérales sera même réinjectée dans les routes.

Le projet est soutenu, avec une rare unanimité, par presque tous les partis et toutes les associations, y compris par le Touring Club (TCS). Ce dernier réclame d'ailleurs une solution de financement analogue pour les infrastructures routières. L'Association transports et environnement (ATE) avait fait pression avec une initiative à visée identique en faveur des transports publics avant de la retirer.

Payer son avortement

L'initiative populaire «Financer l'avortement est une affaire privée», lancée par les partis religieux et les politiques de droite, est également soumise à votation. Le but de cette initiative est de ne plus financer l'avortement par le biais de l'assurance maladie obligatoire. C'est pourtant ce qui a été voté en 2002 lorsque le peuple suisse a adopté le régime du délai, à une majorité claire. Les opposants s'attaquent donc directement aux avancées de ce régime. L'initiative mettrait en péril l'accès à l'interruption de grossesse pour les femmes socialement défavorisées, et les avortements sous conditions médicalement douteuses pourraient se multiplier. Les partisans de l'initiative font valoir que la grossesse n'est pas une maladie et qu'à ce titre, l'avortement ne doit plus être remboursé par l'assurance maladie. (JM)